

Règlement Général

Abandon de déchets encombrants Il est interdit d'abandonner des objets encombrants sur le camping.

Accès et bracelets Les bracelets donnent accès au camping. Il est possible d'y charger de l'argent.

Accès véhicules Les barrières sont fermées de 22h30 à 07h00 (les retardataires doivent récupérer leur véhicule garé à l'extérieur avant 09h00).

Accès interdit aux groupes Les groupes (écoles, associations, etc.) ne sont pas acceptés.

Accès interdit aux moins de 18 ans non accompagnés Séjour sur le camping qu'avec leurs parents.

Animaux Les chiens ne sont pas autorisés. Les chats sont tolérés uniquement sur l'emplacement.

Arrivée spontanée La réservation est recommandée mais non obligatoire. Pour un séjour spontané ou de courte durée : à votre arrivée, nous vous attribuerons un emplacement libre.

Bike Corner Uniquement pour les vélos (9h00-12h00 et 15h00-18h30). Le lavage des motos est interdit.

Bagages / colis Les colis standards doivent être récupérés à la réception le jour même de la livraison. En cas de non-retrait, des frais de stockage seront facturés (5CHF/nuit). Les colis volumineux (somme des dimensions > 150 cm) doivent être adressés avec le nom du destinataire et le numéro d'emplacement. Ces colis volumineux sont livrés directement sur l'emplacement, sauf si le destinataire est absent. Dans ce cas, ils seront retournés à l'expéditeur. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages.

Baignade Il est interdit de sortir de la zone de baignade délimitée par des bouées jaunes, même avec un matelas gonflable. Il est obligatoire de respecter les consignes des maîtres-nageurs. L'accès à l'eau et au parc aquatique est interdit après 22h30.

Caisse Nous acceptons les paiements en espèces, par carte de crédit et par chèques Reka.

Caméras et systèmes de surveillance L'installation ou l'utilisation de caméras de surveillance sur le camping est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de la Direction.

Circulation / Vitesse Vitesse maximale autorisée : 10 km/h. Les véhicules doivent être stationnés uniquement sur leur emplacement, y compris en basse et haute saison.

Déchets Les déchets ménagers doivent être jetés uniquement dans les conteneurs dédiés à cet effet aux points de collecte.

Drones Les drones sont interdits sur tout le camping, y compris sur l'eau. Le site est une zone de protection naturelle et une zone d'exclusion aérienne.

Électricité L'alimentation électrique est de 230V avec un disjoncteur de 13 ampères. Le camping ne peut être tenu responsable en cas de panne de courant.

Feux / Barbecue Les feux de camp sont interdits. Les barbecues sont autorisés, à condition de ne pas déranger les voisins (fumée, etc.).

Horaires de repos Midi: 12h00-15h00 et limitation du trafic automobile. Silence nocturne : de 22h30 à 07h00.

Interdiction de séjour (1) Toute personne (compris les enfants) qui ne respecte pas les consignes importantes de Campofelice ou qui ne suit pas les instructions de la direction (2) Qui occupe illégalement d'autres emplacements (avec des tables, voitures...). Chaque invité a droit à l'emplacement qui lui est attribué, où il doit y avoir suffisamment de place pour la voiture, la caravane ou la tente (3) Qui tente de dissimuler des visites ou qui fournit de fausses informations sur le nombre de personnes présentes ou leur âge.

Jeux / Installations sportives Il est interdit de jouer au football sauf sur le terrain de football. Le badminton et les autres jeux doivent être pratiqués avec précaution. Les skateboards, véhicules télécommandés, rollers et trottinettes électriques sont tolérés à condition qu'ils soient utilisés avec respect et prudence. Les aires de jeux et les installations sportives doivent être utilisées sous la responsabilité des utilisateurs.

Motos La conduite, la poussée ou le stationnement de motos, trikes, quads et mopeds (y compris électriques) est interdit sur l'ensemble du terrain du camping pour des raisons de sécurité. Ces véhicules doivent être stationnés à l'entrée du camping sous la propre responsabilité du propriétaire.

Musique La musique, les radios/télévisions doivent être écoutés à un volume modéré.

Objets trouvés Les objets perdus seront conservés pendant 1 mois, puis jetés.

Parkings et Remorques Tous les remorques et les bateaux doivent être garés dans la zone désignée.

Pêche La pêche n'est pas autorisée dans le domaine du camping et dans le port.

Personnes Tout changement de personnes sur un emplacement doit être signalé immédiatement à la réception.

Perte La carte-barrière, la plaque d'immatriculation et les bracelets doivent être retournés lors du règlement. En cas de perte, vous serez responsable d'un montant de CHF 30.

Port L'utilisation est uniquement possible conformément au règlement (disponible à la réception).

Réservation / Annulation Les séjours réservés doivent être entièrement payés. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, voir le **tableau** des tarifs. Avec la réservation comme confirmation définitive et garantie, il est nécessaire de payer 50% du séjour. Le solde doit être réglé avant la date de départ. Pour une annulation CHF 100.00 de frais administratifs non remboursables.

Jusqu'à 5 semaines avant l'arrivée : 20 % du montant total est retenu (plus CHF 100.00 de frais administratifs).

Jusqu'à 2 semaines avant l'arrivée : 70 % du montant total est retenu (plus CHF 100.00 de frais administratifs).

Moins d'une semaine avant l'arrivée : 100 % du montant total est retenu (plus CHF 100.00 de frais administratifs).

En cas d'annulation ou de départ anticipé, l'emplacement peut être remis en location.

Sécurité / Surveillance Vidéo-surveillance installée pour la sécurité des clients. En cas d'urgence, contacter le gardien de nuit (+41 79 365 09 56) ou suivre les panneaux d'information.

Sports et jeux Les aires de jeux et sport ont des horaires d'ouverture qui doivent être respectés. Leur utilisation se fait sous votre propre responsabilité.

SUP et bateaux gonflable De plus de 1 m² ne doivent pas être laissés sur la plage ou la pelouse. Merci de les ramener à votre emplacement. Les bateaux gonflables à moteur et les bateaux ne peuvent pas être stationnés sur les emplacements : veuillez les amarrer aux près du port. Tarif et infos au Beach Office.

Tennis Accès uniquement avec chaussures adaptées aux terrains en terre battue. Réservation sur le site internet. Paiement avant le début du match.

Véhicules à faible vitesse (E-Bikes et E-Trottinettes) La vitesse maximale autorisée est de 10 km/h. L'utilisation de véhicules à faible vitesse sur le camping est soumise à la loi fédérale sur la mobilité urbaine : (1) Interdite aux moins de 14 ans, (2) De 14 à 15 ans, autorisée uniquement avec un permis de conduire catégorie M (cyclomoteurs), (3) Dès 16 ans, autorisée sans permis. Les lumières avant et arrière sont obligatoires. Le port du casque est fortement recommandé. Ils ne peuvent circuler que sur les voies autorisées aux vélos. Les zones réservées aux piétons sont interdites. Veuillez-vous assurer de bien maîtriser le véhicule afin d'éviter tout risque inutile pour vous-même et les autres usagers.

Vélos Les cyclistes sont priés de rouler avec courtoisie. Il est interdit de circuler à vélo sans éclairage dès la tombée de la nuit. Nous recommandons de toujours verrouiller les vélos.

Vêtements Il est permis d'être "torse nu" uniquement à la plage. Les enfants de plus de 4 ans doivent porter un maillot de bain pour se déplacer dans le camping.

Vidéosurveillance Un système de vidéosurveillance est installé pour la sécurité des clients. Les enregistrements sont supprimés périodiquement.

Visiteurs journaliers Les visites journalières peuvent être autorisées sur demande et contre paiement. Ils doivent être enregistrés à la réception à leur arrivée. Les visites courtes (45 minutes) sont gratuites ; au-delà de 45 minutes, un tarif s'applique (à partir de 4 ans). Chaque visiteur reçoit un Campingpass (bracelet) qui permet l'accès à l'ensemble du site (y compris la zone piscine). Une pièce d'identité sera retenue en garantie. Nos hôtes doivent s'assurer que leurs visiteurs se sont bien enregistrés. De plus, ils restent responsables du comportement de leurs visiteurs au sein du camping.

Voitures électriques Il y a 6 stations de recharge payantes dans le camping. Il est interdit de recharger tout type de voiture électrique aux bornes de recharge des emplacements.

Windsurf/Canoë Seule l'entrée et la sortie régulières peuvent être utilisées. Les planches de surf/les kayaks doivent être placés sur le porte-surf ou être déposés sur l'emplacement que vous avez loué.

Zone de Lavage Auto Uniquement pour voitures (09h00-12h00 et 15h00-18h30). Le lavage de caravanes, camping-cars et bateaux est interdit dans la zone de lavage auto, sur les emplacements et aux points de vidange (évier 1 et 6). Il est interdit de vider des toilettes chimiques ou des réservoirs d'eaux usées (même dans les regards). Les vidanges d'huile et les réparations sont interdites dans tout le camping.

La direction se réserve en tout temps le droit d'ouvrir ou de fermer les parcelles et les installations sanitaires selon les besoins, ainsi que d'attribuer les emplacements en cas de nécessité ou en période de forte affluence du camping. Il est interdit de réserver des emplacements sous quelque forme que ce soit, de changer la parcelle attribuée ou d'en occuper une adjacente.

Campofelice Camping Village décline toute responsabilité en cas de dommages causés par des événements naturels de toute nature, ainsi qu'en cas de vol d'objets de valeur laissés sans surveillance. Campofelice Camping Village n'assume aucune responsabilité en cas d'accidents ou de dommages causés à des tiers suite au non-respect du règlement. Une offre limitée et restreinte de prestations, d'animations ou d'horaires d'ouverture ne donne droit à aucune réduction.

Règlement du camping

Arrivée De 13h00 à 22h00

Abandon des eaux usées Les eaux usées doivent être collectées dans un système fermé et éliminées correctement. Les seaux sont interdits.

Check-in / Check-out Check-in de 13h00 à 22h00. Check-out au plus tard à 11h00. En cas d'arrivée anticipée, l'emplacement n'est pas accessible. Nous ne garantissons pas de place sur l'aire d'attente, car les capacités sont limitées.

Camping-cars Les eaux usées et les toilettes doivent être vidangées uniquement aux stations de service situées près des sanitaires 1 et 6. Accès à l'eau potable disponible, mais il est strictement interdit de laver son véhicule sur ces sites. Si vous quittez votre emplacement temporairement en journée, il est conseillé de laisser un objet (table ou chaises) pour indiquer qu'il est occupé. Pour les camping-cars de plus de 3,60 m de hauteur, l'emplacement sera attribué par la direction.

Changement d'emplacement Uniquement sur demande et selon disponibilité.

Corde à linge & hamacs Interdits pour des raisons de sécurité.

Facturation / Départ Le règlement du séjour doit être effectué le jour du départ entre 07h30 et 11h00 au plus tard. Veuillez restituer la plaque d'immatriculation, la carte de barrière, les bracelets, les adaptateurs (prises) et la clé du compartiment réfrigéré.

Nombre de personnes par emplacement Un emplacement est limité à une famille (parents et enfants) ou à un maximum de 5 personnes (y compris enfants et bébés). Tout changement de personnes doit être signalé immédiatement à la réception conformément aux règlements de police. Un deuxième véhicule doit être stationné sur l'emplacement loué.

Occupation de l'emplacement Selon la loi sur le camping (Art. 3.3), un seul hébergement (tente, caravane ou camping-car) est autorisé par emplacement. Il est interdit de dormir dans une voiture, y compris avec le "Tesla Camp Mode". Pour les enfants de moins de 16 ans, une petite tente igloo (max. 1,50 m de hauteur) est autorisée en plus (Art. 7.3 de la loi cantonale sur le camping).

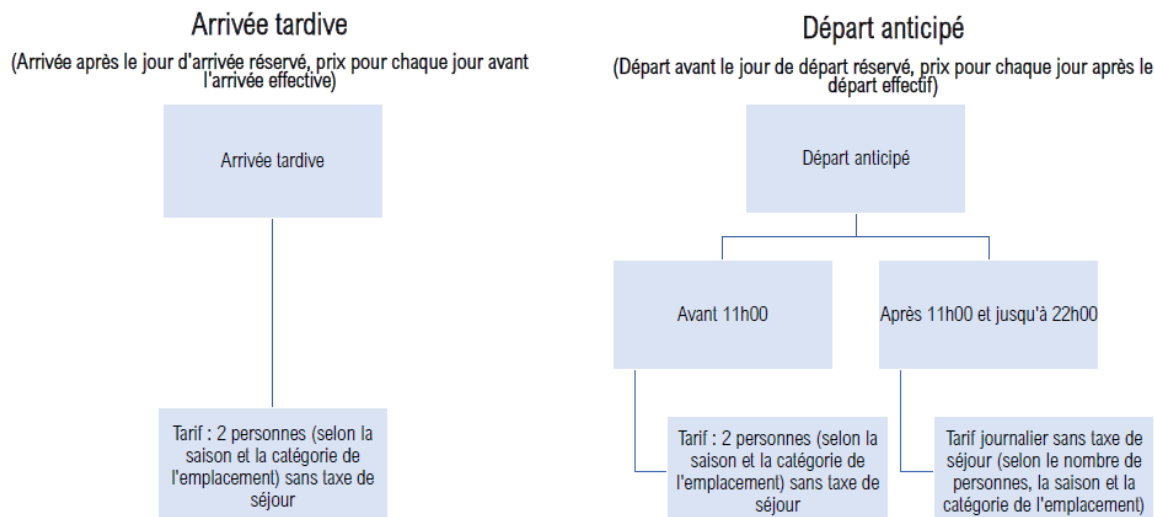
Parcelle / Utilisation des espaces Veuillez utiliser uniquement l'espace que vous avez loué. Les pelouses près de la rivière, du lac et du port sont des espaces communs pour tous les campeurs. Il est interdit de creuser des tranchées ou des trous. Il est strictement interdit de vider des déchets, des eaux usées ou de l'eau de rinçage des dents sur le terrain ou dans les caniveaux.

Réservations Les réservations doivent être effectuées directement sur www.campofelice.ch. Vous pouvez réserver une catégorie d'emplacement, mais le numéro exact sera attribué à l'arrivée. Possibilité de réserver un numéro d'emplacement spécifique pour CHF 35.- par séjour (selon disponibilité). Séjour minimum en basse saison et jours fériés : 3 nuits. Séjour minimum en moyenne et haute saison : 7 nuits. Pour un séjour plus court, la réservation n'est pas possible, mais l'accès est possible en mode "Walk-in" (selon disponibilité). Les séjours réservés doivent être entièrement payés. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, voir le **tableau** des tarifs. Un acompte de 50% du séjour est requis suivant la réservation (paiement par carte bancaire ou virement bancaire). Si le paiement n'est pas effectué dans le délai imparti, l'emplacement sera remis en location. Le solde doit être réglé avant la date de départ. La réservation est recommandée mais non obligatoire. Pour un séjour spontané ou plus court, un emplacement disponible vous sera attribué à votre arrivée.

Règles pour les séjours prolongés Selon la loi sur le camping (Art. 4), une tente, une caravane ou un camping-car ne peut rester inoccupé plus de 5 nuits consécutives (excepté pour les emplacements Comfort). Toute absence doit être signalée immédiatement à la réception. Les personnes non déclarées à temps seront facturées.

Transfert d'emplacement / Cession Il est interdit de réserver un emplacement pour d'autres clients. Vous ne pouvez pas transférer, promettre ou "vendre" votre emplacement. Les camping-cars, voitures et caravanes ne peuvent pas être stationnés à l'extérieur du Campofelice.

Conditions pour les arrivées tardives ou les départs anticipés



Inoccupé : uniquement valable en cas d'absence pendant le séjour et non en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.

Règlement de l'Hôtel

Facturation / Départ Le règlement du séjour doit être effectué le jour du départ entre 07h00 et 11h00 au plus tard.

Veuillez impérativement restituer les clés, les bracelets et les adaptateurs (prises) éventuels.

Check-in / Check-out De 14h00 à 19h00. Départ : au plus tard à 11h00.

Appartements Casa Torre Check-in de 15h00 à 19h00. Check-out au plus tard à 09h30.

Interdiction de fumer Il est strictement interdit de fumer dans les chambres et les appartements.

Règlement pour les locations

Cas de force majeure Si l'hébergement ne peut être loué en raison d'événements imprévus et exceptionnels, si une partie de l'équipement ne fonctionne pas ou si une partie des services du camping n'est pas disponible, aucune compensation ne sera accordée au locataire.

Check-in / Check-out Check-in de 16h00 à 22h00 (des exceptions sont possibles sur demande). Check-out au plus tard à 09h30. En cas de départ tardif, une nuit supplémentaire sera facturée.

Dommages Campofelice se réserve le droit d'exiger une indemnisation pour tout dommage causé aux hébergements ou à leur équipement.

Entretien / Nettoyage final À votre départ, le bungalow doit être rendu propre et balayé. Des frais de nettoyage supplémentaires seront facturés en cas de non-respect de cette règle.

Facturation / Départ Le règlement du séjour doit être effectué le jour du départ entre 07h30 et 09h30 au plus tard. Veuillez restituer les clés, la carte de barrière, les bracelets et les adaptateurs (prises) éventuels.

Interdiction de fumer Il est interdit de fumer dans les hébergements en location.

Linge de maison La literie est changée uniquement à la fin du séjour. Pour les séjours de plus de 7 nuits, le linge de lit est changé une fois par semaine. Les serviettes et torchons de cuisine ne sont pas fournis. Des serviettes peuvent être demandées à la réception moyennant un supplément. Pour toute demande spécifique, veuillez-vous adresser à la réception.

Perte des clés En cas de perte des clés, CHF 150 seront facturés.

Zones Mobile-Home Les zones de mobile-home et les pelouses sont des zones piétonnes. Il est interdit d'y circuler à vélo ou en trottinette. Les pelouses sont des espaces communs : les tentes, piscines gonflables et pavillons sont interdits.